

L'ESS EN BREF

Observatoire dynamique de l'égalité et de la parité femmes-hommes dans l'ESS

Faisant suite au rapport de la commission égalité femmes – hommes du Conseil Supérieur de l'ESS de créer un Observatoire dynamique de l'égalité et de la parité femmes-hommes dans l'ESS, le CNCRESS a présenté lors de la commission du jeudi 15 février 2018 la feuille de route du réseau pour promouvoir l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes dans l'ESS.

Le plan d'actions présenté vise à la fois à :

- porter l'Observatoire de l'égalité et de la parité entre les femmes et les hommes (proposition 9 du rapport),
- favoriser la prise en compte de l'enjeu au sein des politiques régionales et nationales et à contribuer à le promouvoir dans les modes de gouvernance, l'emploi et les métiers.

Rattaché à l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, avec des moyens et un comité de pilotage dédié, cet Observatoire permettra :

- L'animation d'un réseau d'acteurs publics et privés sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes ;
- La production et l'analyse d'indicateurs et de statistiques sexués et la prise en compte de l'ESS dans les travaux existants sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes ;
- Le recueil et la valorisation des données, ressources, outils et bonnes pratiques existantes dans l'ESS ;
- Le suivi de la mise en œuvre des préconisations du CSESS ;

Par ces actions, ce nouvel Observatoire permettra d'appuyer, d'illustrer et de légitimer l'égalité et la parité femmes - hommes dans l'ESS, grande cause nationale du quinquennat.

Au-delà du portage de cet Observatoire national, le CNCRESS et le réseau des CRESS souhaitent contribuer à « intégrer les enjeux d'égalité femmes-hommes dans les stratégies régionales de l'ESS et dans les conférences régionales et nationales de l'ESS » (proposition 11 du rapport), et favoriser sa prise en compte dans les modes de gouvernance et dans l'emploi et les métiers par :

- L'intégration de volets « égalité femmes-hommes » dans les conférences régionales de l'ESS (faciliter l'organisation d'ateliers, produire des éléments chiffrés pour le plaidoyer, ...)
- La contribution au processus de remonter et de capitalisation d'information : Guide des bonnes pratiques, portraits d'initiatives, portraits de créatrices d'entreprises, etc. ;
- La valorisation et le soutien d'entreprises ayant mis en œuvre des bonnes pratiques : « Prix ESS », outils de communication du Mois de l'ESS (Portail, *les 50 entreprises qui ont de l'audace*, ...)
- L'appui à la mobilisation d'expert.e.s lors d'évènements locaux.

Les membres de la commission égalité femmes-hommes du Conseil Supérieur de l'ESS, et sa Présidente Elisa Braley, ont très bien accueilli la présentation de la feuille de route présenté par le CNCRESS qui est va même au-delà des propositions formulées dans le rapport. Reste maintenant à mobiliser des partenaires pour soutenir et mettre en œuvre la feuille de route.

Pour en savoir plus : télécharger le PowerPoint « [promouvoir l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes dans l'ESS](#) »

Contact : Benjamin Roger – Responsable de l'Observatoire national de l'ESS – benjamin.roger@cncres.org